

**INSTITUT DE FORMATION DU VELO**

Campus de la Brunerie - 180 Boulevard de Charavines- 38500 VOIRON

N° SIRET : 534 277 488 000 19 - APE : 8559A

Association représentée par Bertrand RABATEL, directeur

Organisme de formation déclaré sous le N° 82 38 05102 38. Cet**enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.**

A l'attention de :

DEVIS DE FORMATION

Intitulé de la formation :	Mécanique Cycles
Session Intercairif	
Lieu de la formation :	Campus de la Brunerie – 180 boulevard de Charavines – 38500 VOIRON
Participant :	
Date de début de formation :	08 mars 2021
Date de fin de formation :	10 mars 2021
Horaires de formation	08 mars 2021 : 09h-12h30-13h30-17h 09 mars 2021 : 08h30-12-13h30-17h 10 mars 2021 : 08h30-12h-13h-16h30
Nombre d'heures de formation en centre :	21
Nombre d'heures de stage en entreprise :	0
Nombre d'heures Total :	21
Coût pédagogique de la formation :	490€ Net de taxe
Frais annexes à la charge du participant :	Hébergement et restauration (externe à l'IFV)
Bon pour acceptation Nom : Prénom : Signature :	Pour l'organisme de formation Bertrand RABATEL, directeur  

Contact :	Julie BOURDAIS – julie@formation-velo.com – 09 86 57 88 23
Nombre de places ouvertes à l'inscription :	6
Date de fin d'inscription :	10 février 2021 sous réserve de places disponibles

**INSTITUT DE FORMATION DU VELO**

Campus de la Brunerie – 180 Boulevard de Charavines- 38500 VOIRON

N° SIRET : 534 277 488 000 19 – APE : 8559A

Association représentée par Bertrand RABATEL, directeur

Organisme de formation déclaré sous le N° 82 38 05102 38. Cet**enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.**

A l'attention de :

PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé de la formation :	Mécanique Cycles
Lieu de la formation :	Campus de la Brunerie – 180 boulevard de Charavines – 38500 VOIRON
Début de formation :	08 mars 2021
Fin de formation :	10 mars 2021
Heures de formation :	21
Effectif :	6 participants
Nature et caractéristique des actions de formation :	L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances, prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
Objectif :	Etre capable de comprendre et effectuer les réparations classiques sur les VTT d'aujourd'hui, notamment sur les opérations hydrauliques et les nouveaux standards
Niveau de connaissances préalables nécessaire	Cette formation est ouverte à tout public souhaitant acquérir des compétences en mécanique cycles pour l'entretien d'un parc de vélos. Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau suivant : les bases de la mécanique VTT
Horaires :	08 mars 2021 : 09h-12h30-13h30-17h 09 mars 2021 : 08h30-12-13h30-17h 10 mars 2021 : 08h30-12h-13h-16h30
Contenu de formation : 3 domaines sont abordés dans cette formation continue J1 : TRANSMISSION Changement et réglage de la transmission (dérailleurs, shifters, pédalier et cassette) J2 : FREINAGE Purge de freins hydrauliques, réglages freins hydrauliques et mécaniques J3 : COMPOSANTS Changer une fourche, dévoiler une roue, changer des rayons, changer/régler des roulements -	
Modalités pédagogiques et moyens mise en œuvre	La formation est organisée pour un effectif de 7 stagiaires et se déroulera en présentiel dans l'atelier mécanique de l'Institut de Formation du vélo. Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes : • explication et démonstration des opérations de base • détails des nouveaux produits arrivés sur le marché • méthodologie pour les opérations délicates (purges...) • manipulation sur les opérations importantes (purge, dévoilage...) • description des opérations d'entretien régulier • mise en œuvre de différents réglages de suspension+test terrain • remise de documents de référence pour l'atelier mécanique Les personnes chargées de la formation sont Stéphane Moirand, et Benjamin Vibert, spécialistes depuis de nombreuses années de mécanique VTT et moniteurs VTT.
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats	L'assiduité à cette formation est obligatoire. Une feuille d'émargement par demi-journée permet de suivre les présences des stagiaires. En fin de session, un bilan écrit sous forme de questionnaire est fait avec les stagiaires afin de faire le point sur les contenus dispensés, la progression et les difficultés des stagiaires. Des exercices pratiques d'application sont proposés chaque jour afin d'évaluer la progression des participants.
Evaluation de la formation	Evaluation initiale en début de formation puis évaluation finale sous forme d'exercice pratique.

Sanction remise au stagiaire à l'issue de la formation	Une attestation de présence et de formation est remise au stagiaire. Cette formation n'est pas diplômante.
Accessibilité aux personnes handicapées	Les locaux pour la formation théorique répondent aux critères des ERP. Des adaptations pédagogiques peuvent être proposées aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les possibilités, contacter le référent pédagogique de la formation.
Débouchés / Suite de parcours	Métier visé : Mécanicien-ne cycles en atelier de réparation, magasin de vélo Suite de parcours possible : parcours qualifiant CQP Technicien Cycles / Formation Opérateur Cycles, modules complémentaires
Bon pour acceptation Nom : Prénom : Signature :	Pour l'organisme de formation Bertrand RABATEL, directeur et responsable pédagogique  IFV Institut de Formation du Vélo 180 Bd de Charavines - 38500 VOIRON Siret : 534 277 488 00019 - APE 9499Z info@formation-velo.com

Contact :	Julie BOURDAIS – julie@formation-velo.com - 09 86 57 88 23
------------------	--

Entre l'organisme de formation :  INSTITUT DE FORMATION DU VELO Campus de la Brunerie - 180 Boulevard de Charavines- 38500 VOIRON N° SIRET : 534 277 488 000 19 - APE : 8559A Association représentée par Bertrand RABATEL, directeur Organisme de formation déclaré sous le N° 82 38 05102 38. Auprès du préfet de la région Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Contact : Julie BOURDAIS 09 86 57 88 23 – julie@formation-velo.com	Et l'entreprise : Nom : Adresse : Code postal : Ville : SIRET : Représenté par :
--	--

CONVENTION DE FORMATION	
En application des articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du Travail.	
Intitulé de la formation :	Mécanique Cycles
Lieu de la formation :	Campus de la Brunerie – 180 boulevard de Charavines – 38500 VOIRON
Début de formation :	08 mars 2021
Fin de formation :	10 mars 2021
Heures de formation :	21
Effectif :	6 participants
Pour le participant suivant :	
Nature et caractéristique des actions de formation :	L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances, prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
Objectif :	Etre capable de comprendre et effectuer les réparations classiques sur les VTT d'aujourd'hui, notamment sur les opérations hydrauliques et les nouveaux standards
Niveau de connaissances préalables nécessaire	Cette formation est ouverte à tout public souhaitant acquérir des compétences en mécanique cycles pour l'entretien d'un parc de vélos. Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau suivant : les bases de la mécanique VTT
Horaires :	08 mars 2021 : 09h-12h30-13h30-17h 09 mars 2021 : 08h30-12-13h30-17h 10 mars 2021 : 08h30-12h-13h-16h30
Contenu : Voir programme joint.	
Modalités pédagogiques et moyens mise en œuvre	La formation est organisée pour un effectif de 7 stagiaires et se déroulera en présentiel dans l'atelier mécanique de l'Institut de Formation du vélo. Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes : • explication et démonstration des opérations de base • détails des nouveaux produits arrivés sur le marché • méthodologie pour les opérations délicates (purges...) • manipulation sur les opérations importantes (purge, dévoilage...) • description des opérations d'entretien régulier • mise en œuvre de différents réglages de suspension+test terrain • remise de documents de référence pour l'atelier mécanique Les personnes chargées de la formation sont Stéphane Moirand, et Benjamin Vibert, spécialistes depuis de nombreuses années de mécanique VTT et moniteurs VTT.
Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats	L'assiduité à cette formation est obligatoire. Une feuille d'émargement par demi-journée permet de suivre les présences des stagiaires. En fin de session, un bilan écrit sous forme de questionnaire est fait avec les stagiaires afin de faire le point sur les contenus dispensés, la progression et les difficultés des stagiaires. Des exercices pratiques d'application sont proposés chaque jour afin d'évaluer la progression des participants.
Evaluation de la formation	Evaluation initiale en début de formation puis évaluation finale sous forme d'exercice pratique.
Sanction remise au stagiaire à l'issue de la formation	Une attestation de présence et de formation est remise au stagiaire. Cette formation n'est pas diplômante.
Accessibilité aux personnes handicapées	Les locaux pour la formation théorique répondent aux critères des ERP. Des adaptations pédagogiques peuvent être proposées aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les possibilités, contacter le référent pédagogique de la formation.

Délai de rétractation	A compter de la date de signature du présent contrat, l'entreprise a un délai de 10 jours pour se rétracter, et en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée..																																								
Dispositions financières	Le prix de l'action de formation est fixé à 490 € Net de Taxe par participant. (soit 23.33€/h)																																								
	L'entreprise s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes : - après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, l'entreprise effectue un premier versement d'un montant de 147€ (cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix acquitté par le stagiaire). - le paiement du solde, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous : 343 € à régler à l'issue de la formation. Règlement sur le compte suivant par virement : <table border="1"> <tr> <td>13825</td><td>00200</td><td>08012134019</td><td>90</td></tr> <tr> <td>c/Etabl.</td><td>c/guichet</td><td>n/compte</td><td>c/rib</td></tr> <tr> <td colspan="3">Domiciliation</td><td>BIC</td></tr> <tr> <td colspan="3">CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES</td><td>CEPAFRPP382</td></tr> <tr> <td colspan="4">Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)</td></tr> <tr> <td>FR76</td><td>1382</td><td>5002</td><td>0008 0121 3401 990</td></tr> <tr> <td colspan="2">Agence GENEVOISE</td><td colspan="2">Intitulé du compte INSTITUT DE FORMATION DU VELO</td></tr> <tr> <td colspan="2">6 RUE GENEVOISE</td><td colspan="2">180 BD DE CHARAVINES</td></tr> <tr> <td colspan="2">38500 VOIRON</td><td colspan="2">38500 VOIRON</td></tr> <tr> <td colspan="2">TEL : 08.20.33.96.19</td><td colspan="2"></td></tr> </table> Les frais d'hébergement et de restauration ne sont pas inclus dans le coût de la formation.	13825	00200	08012134019	90	c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib	Domiciliation			BIC	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES			CEPAFRPP382	Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)				FR76	1382	5002	0008 0121 3401 990	Agence GENEVOISE		Intitulé du compte INSTITUT DE FORMATION DU VELO		6 RUE GENEVOISE		180 BD DE CHARAVINES		38500 VOIRON		38500 VOIRON		TEL : 08.20.33.96.19			
13825	00200	08012134019	90																																						
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib																																						
Domiciliation			BIC																																						
CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES			CEPAFRPP382																																						
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)																																									
FR76	1382	5002	0008 0121 3401 990																																						
Agence GENEVOISE		Intitulé du compte INSTITUT DE FORMATION DU VELO																																							
6 RUE GENEVOISE		180 BD DE CHARAVINES																																							
38500 VOIRON		38500 VOIRON																																							
TEL : 08.20.33.96.19																																									
Interruption du stage	En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié avec le paiement des heures réellement suivies selon la règle du prorata temporis. Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, la convention de formation professionnelle est résiliée. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.																																								
Cas de différent	Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Grenoble sera seul compétent pour régler le litige.																																								
Bon pour acceptation L'entreprise : Nom : Prénom : Signature et cachet :	Pour l'organisme de formation Bernard BABETEL Directeur et responsable pédagogique IFV Institut de Formation du Vélo 180 Bd de Charavines - 38500 VOIRON Siret : 534 277 488 00019 - APE 9499Z info@formation-velo.com 																																								